

# INFORMATION AUX PARENTS



## INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'année 2017-2018 sont ouvertes  
pour tous les établissements

**Les dossiers d'inscription pour les transports scolaires sont à retirer  
à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture**

**Aucun titre de transport ne sera délivré sans ce dossier d'inscription**

# Transports scolaires

## Inscriptions 2017-2018

### POUR TOUS LES ETABLISSEMENTS

**Le dossier est à retirer à l'accueil de la Mairie**

- **Pour une nouvelle inscription** :

- ✓ la fiche d'inscription à compléter et à signer
- ✓ 2 photos identité
- ✓ une photocopie d'un justificatif de domicile
- ✓ les photocopies du livret de famille complet
- ✓ Quotient familial (photocopie de l'attestation CAF ou du dernier avis d'imposition sur le revenu)
- ✓ le règlement en espèce ou chèque

- **Pour un renouvellement** :

- ✓ la fiche d'inscription à compléter et à signer
- ✓ une photocopie d'un justificatif de domicile
- ✓ Quotient familial (photocopie de l'attestation CAF ou du dernier avis d'imposition sur le revenu)
- ✓ le règlement en espèce ou chèque

- **Véhicule particulier** :

*Cela concerne les élèves qui n'ont pas de service de transports scolaires (établissements non desservis ou hors département) ou les familles dont la distance entre le domicile et le point d'arrêt le plus proche est supérieure à 1.5 km.*

- ✓ fiche d'inscription signée
- ✓ 1 RIB

**Tout dossier incomplet sera refusé**